

ÉDITORIAL

SUFFRAGE UNIVERSEL ET MODES DE SCRUTIN AU LIBAN

Antoine COURBAN

Rédacteur en Chef

Les élections législatives libanaises de 2018 se sont déroulées le 6 mai dernier afin de renouveler les 128 membres de la Chambre des députés pour un mandat de quatre ans. Le suffrage universel était invité à s'exprimer conformément aux modalités d'une nouvelle loi électorale organisant un scrutin plurinominal de liste, à la proportionnelle et au plus fort reste avec vote préférentiel unique. Si la procédure de vote était elle-même assez aisée, par contre le calcul des résultats finaux et l'attribution des sièges ont pu sembler difficiles à comprendre. À l'heure où nous mettons sous presse, un nouveau gouvernement n'a pas été formé. La crise politique serait-elle endémique au Liban ? La loi électorale elle-même était-elle en mesure de renouveler l'establishment politique ? La démocratie libanaise serait-elle entrée en dysfonctionnement, et pourquoi ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, préoccupent le citoyen ordinaire. Afin d'aider ce dernier à comprendre pour juger, nous avons demandé à la Faculté de droit et des sciences politiques de notre université d'établir un dossier circonstancié sur ce qu'est un scrutin, la nature et l'utilité d'une loi électorale, ce que sont les différents modes de scrutin etc. Nous tenons à remercier Madame le Doyen Léna Gannagé ainsi que ses collaborateurs de la Faculté de Droit d'avoir répondu à notre demande et de nous permettre, ainsi, de mettre à la disposition du grand public le dossier spécial que nous consacrons aux récentes élections législatives. Ainsi, nous espérons pouvoir remplir le devoir qui est le nôtre en tant qu'universitaires à savoir délivrer une information exacte qui n'a rien à voir avec une opinion exprimée ici ou là. Cependant, nous nous engageons dans le débat public mais en fonction de critères rigoureux qui sont ceux de l'esprit universitaire fait de rationalité et de sens critique.

Le dossier thématique comporte quatre articles qui adoptent chacun une perspective particulière. En guise d'ouverture, François Blanc fait le point sur les différents modes de scrutin et la raison d'être de leur variabilité ainsi que sur les paramètres qui distinguent un scrutin uninominal d'un scrutin proportionnel. Son analyse aborde non seulement l'aspect organisationnel mais également les conséquences en termes de représentativité démocratique en dépit de certains effets négatifs de *gerrymandering*, ce dernier terme portant sur le découpage opportuniste des circonscriptions électorales en vue de favoriser tel ou tel parti.

Le second volet de notre dossier est de la plume de Nadi Abi-Rached qui retrace l'origine historique du système électoral libanais, plus précisément au Mont-Liban. Son parcours porte sur toute la durée de la période de la domination des Ottomans, à partir de 1516 et jusqu'à la Première Guerre Mondiale. Il distingue trois périodes dans l'histoire du Mont-Liban : celle de l'Émirat (1516-1842), celle du Caïmacam (1842-1861) puis celle dite de la Moutassarriyya après 1861. Ces séquences chronologiques permettent de comprendre combien est sensible la question des équilibres au sein d'une société pluricommunautaire.

Diane Khair enchaîne, dans son étude critique du scrutin proportionnel dans un État pluricommunautaire, afin de faire l'anatomie de la Loi N° 44 du 17 juin 2017 qui organise, au Liban, le scrutin à la proportionnelle et au plus fort reste avec vote préférentiel. Son analyse, très fouillée et rigoureuse, explique toutes les facettes ainsi que la portée de la loi en question. C'est ce qui lui permet de dresser un bilan a posteriori et de s'interroger sur l'échec du système actuel qui présente selon elle deux défauts majeurs : un excès de *gerrymandering* d'une part, et une incapacité à renouveler la classe politique d'autre part.

En clôture du dossier thématique, Samer Ghamroun dresse, en quelque sorte, le bilan sociopolitique de la réforme électorale. Il passe en revue l'offre politique défailante, les mirages de la société civile, l'impuissance de la commission de supervision. Il évoque même un « vote contre la démocratie » et le consensus comme « source de légitimité nouvelle peu démocratique ». Notre dossier met à la disposition du lecteur tous les éléments objectifs lui permettant de juger par lui-même.

Dans la section d'articles d'auteurs, nous avons sélectionné un texte de Salim Daccache s.j., recteur de l'USJ, qui est un acte de foi dans le Liban à la veille de la célébration du premier centenaire de la proclamation

de l'État du Grand Liban en 1920 par la France, puissance mandataire à l'époque. L'auteur s'attache, à travers les textes bibliques, à montrer les racines de la légitimité physico-géographique du Liban et de l'Hermon, ainsi que l'ambivalence de sa représentation dans la Bible comme image de paix et de violence à la fois. Ceci permet au lecteur de découvrir plus d'un texte évoquant le Liban et ses montagnes dans l'Ancien Testament.

Nasri Antoine Diab nous introduit, dans son article sur la réglementation de la profession de psychologue au Liban, à découvrir toutes les facettes de la loi N° 8 du 10 février 2017. Cette loi met fin, en quelque sorte, au désordre au milieu de ce réseau professionnel. Soucieux des problèmes de la diaspora libanaise, nous avons retenu l'article de Nada Tawil qui nous fait connaître les défis que rencontre la jeunesse libanaise chiïte au Canada, plus particulièrement les femmes dans la ville d'Ottawa. Son regard passe en revue un ensemble de défis ainsi que les réponses adaptées que fournit la communauté immigrée mais également les interactions mutuelles entre le groupe immigré et la société d'accueil.

Nous terminons notre numéro par une recension du film *Capharnaüm* de Nadine Labaki par Mathilde Rouxel qui se présente comme un répons à la réflexion de Dina Germanos sur le phénomène contemporain du réfugié et le statut de ce dernier comme « rebut du néolibéralisme » selon son expression. Amine Issa, quant à lui, a lu pour nous « Démantèlement et Repli » de Melhem Chaoul qui examine, à travers une série d'articles, le démantèlement des sociétés du Moyen-Orient et les réactions de repli que ce phénomène entraîne depuis de longues décennies, notamment depuis 1948 et la création de l'État d'Israël.

Antoine Courban
Rédacteur en Chef